

L'eau de Vivendi, les vœux inavouables

Plongée dans les abysses de l'Empire - Des montagnes d'argent et des secrets bien gardés : enrichissements vertigineux, fuites de capitaux, financements occultes, pratiques d'influence douteuses, "arrosage" tout azimut, achats de syndicalistes, manipulation d'élus, rapports dissimulés, bénéfices cachés... La Compagnie Générale des Eaux - Vivendi (rebaptisée Veolia) est derrière un bon nombre d'entre eux. Par Roger Lenglet et Jean-Luc Touly. Éditions Alias, décembre 2003.

Titre

L'eau de Vivendi

les vœux inavouables

Auteurs

Roger Lenglet

Jean-Luc Touly

Éditeur

Alias

Coll.

Enjeux Planète

ISBN

2-847260676

Pages

191

Sortie

décembre

2003

Prix

17,95 euros

Achat

Roger LENGLET

Jean-Luc TOULY Des montagnes d'argent et des secrets bien gardés : enrichissements vertigineux, fuites de capitaux, financements occultes, pratiques d'influence douteuses, "arrosage" tout azimut achats de syndicalistes, manipulation d'élus, rapports dissimulés, bénéfices cachés... La Compagnie Générale des Eaux-Vivendi (rebaptisée Veolia) est derrière nombre d'entre eux. C'est pour mettre un terme à ces pratiques qu'un agent de maîtrise de Vivendi indigné et un journaliste d'investigation ont décidé de tout révéler, preuves à l'appui. Ce livre met sur la place publique des informations et des dossiers brûlants détenus par les autorités et les compagnies privées. Entre autres, des rapports confidentiels montrant comment on siphonne l'argent des Parisiens et des habitants d'Île-de-France à leur insu, via leurs factures d'eau... Et les baisses qu'on devrait normalement leur consentir.

Les auteurs mettent au jour également les dessous d'un des plus gros scandales du siècle ; la disparition, vers un compte off shore, des provisions versées depuis de nombreuses années par les communes en vue de rénover nos réseaux de distribution d'eau. Ils montrent que les villes de provinces n'échappent pas non plus aux manipulations des multinationales de l'eau. De Toulouse à Lille, en passant par Castres, Châtellerauld, Grenoble et beaucoup d'autres communes, les usagers ont été les "vaches à lait" des grands groupes privés.

Le lecteur y verra aussi comment les multinationales de l'eau se livrent à des pratiques anti-concurrentielles, et refusent de communiquer aux autorités leurs comptes détaillés, en toute impunité. Il découvrira comment, à la CGE-Vivendi, on apprend à dissuader les élus de regarder les comptes de près. Et la manière dont la direction porte atteinte aux droits syndicaux de certains dirigeants du personnel quand ils n'entrent pas dans le jeu des petits financements... Bien au-delà de Jean-Marie Messier, ce livre dénonce des dysfonctionnements les mystifications de nombreux acteurs clés de l'eau. Loin de céder au pessimisme, la lecture de ce livre s'impose à tous ceux qui ne veulent plus être des payeurs aveugles. Un ouvrage pour apprendre à résister et à lutter contre le commerce honteux de l'eau.

Atteintes à l'exercice du droit syndical

extrait

Le syndicat Force Ouvrière, troisième force syndicale de la CGE, jusqu'à l'arrivée de J.-M. Messier, ne se distinguait guère de ses homologues. Jusqu'au jour où, en 1998, un nouveau postulant au poste de secrétaire général des syndicats FO du groupe Vivendi, Christophe Mongermont, connu en tant que dirigeant syndical sur la région Bretagne, va susciter de vives inquiétudes. En effet, l'homme n'est pas réputé corvéable. Il est même particulièrement réfractaire aux pratiques hypnotiques. Ce syndicaliste a d'ailleurs laissé un souvenir embarrassant: il a aussi, judiciairement, à suspendre l'accord des 35 heures sur sa région en faisant reconnaître une violation des prérogatives légales du comité d'établissement. Il s'agit ainsi retrouvé au centre d'une polémique nationale. Un journal local avait même osé parler de son succès en évoquant "David contre Goliath"...

La direction invite aussitôt les représentants des syndicats FO autour d'une bonne table pour fixer la stratégie qui doit l'empêcher de sortir vainqueur des élections, et met à leur disposition tous les moyens nécessaires.

"La direction a pris l'habitude de s'immiscer dans le fonctionnement des syndicats. Et ça marche...", commente aujourd'hui Christophe Mongermont. Mais, cette fois-ci, la stratégie de la direction sera vaine. En septembre 1998, C. Mongermont est élu secrétaire général de l'ensemble des syndicats FO des sociétés de distribution d'eau du groupe Vivendi et l'équipe de représentants de FO est renouvelée.

Des actions inédites vont dès lors être menées face, en particulier, à la politique financière menée par Messier. Tandis que les autres syndicats encensent toujours le nouveau PDG, les nouveaux dirigeants vont mener une véritable guerre comprise lors des réunions du Conseil d'administration ou des Assemblées générales des actionnaires. Une lutte qui va

durer jusqu'À son dÀ©part... et mÃªme au-delÃ .

Â Â Â On nous prenait pour des fous

"Ce fut une longue pÃ©riode de combat, ponctuÃ© d'actions et de critiques contre la politique de Messier, mais sa popularitÃ© mÃ©diatique et son pouvoir sur les autres syndicats ont verrouillÃ© le systÃ©me et nous avons criÃ© dans le dÃ©sert" explique le nouveau secrÃ©taire gÃ©nÃ©ral de FO. "Personne ne nous Ã©coutait, la presse dans l'ensemble n'avait d'yeux que pour le brillant patron. Quant aux salariÃ©s, ils pensaient que nos positions Ã©taient outranciÃ©res puisque nous soutenions que Messier conduisait le groupe droit dans le mur, que sa politique financiÃ©re n'avait aucun avenir. Mais il rÃ©ussissait Ã faire illusion. Nous avons le plus grand mal Ã faire comprendre qu'il hypothÃ©quait purement et simplement le dÃ©veloppement de notre sociÃ©tÃ© et qu'au minimum nous allions le payer trÃ©s cher. Nous avons demandÃ© la dÃ©mission de Messier dÃ© septembre 2001. LÃ , nous passions franchement pour des fous. Nous Ã©tions pourtant simplement lucides."

Avec le recul, cette analyse apparaÃ©t en effet dans toute sa pertinence, mÃªme si certains salariÃ©s regrettent encore le temps des rÃ©ves et restent attachÃ©s Ã l'image du timonier qui leur promettait la conquÃ©te du monde. DÃ©sormais les rangs de FO ont grossi depuis la chute de Messier et la mise en Ã©vidence de ses manoeuvres. "Nous enregistrons Ã la CGE une progression de nos adhÃ©rents de l'ordre de 14 % sur trois ans", commente-t-on du cÃ©tÃ© du syndicat.

Pourtant l'issue du combat n'est pas encore acquise. Et avant d'en arriver lÃ , il aura fallu que ces nouveaux dÃ©fiÃ©guÃ©s dÃ©jouent les piÃ©ges que la direction leur a tendu. "Messier n'a cessÃ© de vouloir s'immiscer dans notre fonctionnement. La premiÃ©re fois, c'Ã©tait pour me proposer un dÃ©tachement dans une structure interprofessionnelle sans limite de temps et payÃ©e par l'entreprise. Cette promotion avait Ã©videmment une contre-partie : en Ã©change je devais abandonner tous mes mandats syndicaux au sein des entreprises Vivendi. J'ai bien sÃ»r refusÃ©. Du coup, la direction m'a proposÃ© un arrangement financier en plus de mon dÃ©tachement ! J'ai rÃ©pondu qu'il Ã©tait hors de question que j'accepte ce genre de transaction qui consistait Ã m'acheter."

Â Â Â On a eu droit Ã tout !

Dans le domaine du lobbying, qu'il s'agisse des pratiques d'influence interne Ã l'entreprise ou externe, la vertu de la "carotte" ne permet pas toujours d'obtenir les rÃ©sultats escomptÃ©s, mÃªme si elle se rÃ©vÃ©le le plus souvent suffisante pour rÃ©duire l'adversitÃ©. En cas d'Ã©chec, on assiste alors gÃ©nÃ©ralement Ã l'apparition de mÃ©thodes qui relÃ©ve de la logique du "bÃ©ton". C'est prÃ©cisÃ©ment ce qui advÃ©nt. "AprÃ©s mes refus, on a eu droit Ã un vrai matraquage juridique. De plus, la direction a optÃ© pour une stratÃ©gie d'entraves systÃ©matiques au fonctionnement du syndicat. L'objectif Ã©tait de nous Ã©puiser et nous faire rentrer dans le rang avec l'aide des "bons syndicalistes" qui prennent encore leurs ordres dans le bureau du DRH national" soupire C. Mongermont. "On a eu droit Ã tout : la direction a mÃªme pris la responsabilitÃ©, en toute illÃ©galitÃ©, d'empÃªcher notre dÃ©lÃ©gation syndicale de participer Ã toutes les rÃ©unions de nÃ©gociation, y compris physiquement en payant des agents de la sÃ©curitÃ© pour qu'ils nous interdisent l'entrÃ©e aux salles de rÃ©union On a pris la dÃ©cision de ne plus y participer de crainte d'en venir aux mains !".

ParallÃ©lement, pour la seule annÃ©e 2001, la direction saisissait une vingtaine de tribunaux d'instance pour demander la rÃ©vocation judiciaire de tous les mandats des dÃ©lÃ©guÃ©s syndicaux FO, pourtant rÃ©guliÃ©rement dÃ©signÃ©s au sein de la sociÃ©tÃ© du groupe. Peine perdue, tous ces tribunaux dÃ©bouteront Vivendi de ses demandes et un jugement de la Cour d'appel de Versailles confirmera les conclusions des magistrats.